

EDITORIAL

Une annexe de la Mairie et de l'école maternelle destinée à améliorer la qualité des services

Actuellement la garderie périscolaire des enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire est assurée dans une des classes de l'école maternelle.

La municipalité a la volonté d'améliorer les conditions d'accueil avec des locaux plus spacieux et uniquement dédiés à cet usage.

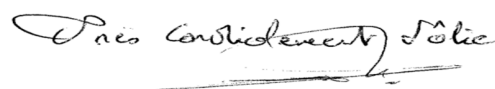
Le bureau du directeur de l'école maternelle partagé avec une salle de classe ne répond pas à un usage rationnel de cette pièce. La cour d'école est vétuste et l'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite reste à améliorer.

L'accès à l'école maternelle s'effectue par le hall de la mairie. Une entrée différenciée renforcerait le niveau de sécurité et de sûreté des lieux.

Par ailleurs si les personnes à mobilité réduite peuvent accéder au secrétariat de mairie sans difficulté, il n'en est pas de même pour les salles de réception, de mariage et du conseil municipal situées au premier étage. L'utilisation du matériel informatique, bureautique, des serveurs de l'administration et de la vidéoprotection et le respect des normes d'archivage nécessitent une extension des locaux dédiés au bon fonctionnement des services de la Mairie.

Le conseil municipal s'est donc prononcé pour la construction d'un bâtiment, en lieu et place de celui contigu appelé « remise des pompes », qui devra répondre aux évolutions ci-dessus évoquées. Y sera adjoint la reconstruction d'un préau et la réfection de la cour d'école.

Absorption naturelle des eaux de pluie, développement de la végétalisation de la cour, amélioration de l'acoustique des salles et de l'isolation pour réduire la consommation énergétique, accès à l'ensemble les locaux aux personnes à mobilité réduite, renforcement de la sécurité sont des impératifs inscrits dans le cahier des charges soumis à la maîtrise d'œuvre.



Gérard ABBAS,
Maire de Fains-Veel

Vice-président de la Communauté d'Agglomération
Vice Président du Conseil Départemental

SOMMAIRE

Editorial (p1)

Compte-rendu Conseil
Municipal du 17/02/23 (p2)

Travaux en cours (p3)

Policier Municipal (p4)

Données pluviométriques et
Planning du balayage des
trottoirs (p5)

Taxe d'enlèvement des
ordures ménagères incitative
et Promeneurs vigilants (p6)

Incivilités (p7)

Centre aéré (p8)

Ecole élémentaire (p9)

Ecole maternelle (p10)

Audition école de musique
(p11)

Concert de musique (p12)

Vie des associations (p13)

Festival Bulles en Barrois
(p14)

Camaval à Fains-Veel (p15)

Manifestations 2023 (p16)

CONTACTS MAIRIE

☎ : 03 29 45 07 65

✉ : accueil@mairie-fains-veel.fr

Site internet : www.fains-veel.fr

Coordonnées GPS :

Longitude 5.1167

Latitude 48.7833

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2023

Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité,

Le dernier conseil municipal a principalement concerné le projet de restructuration de l'îlot mairie avec l'école maternelle. Dans le cadre de sa mission de maîtrise d'œuvre, l'architecte M. METRICH Frédéric, du cabinet RTR, qui avait préalablement présenté un premier projet de l'opération de restructuration de l'îlot mairie-école maternelle à la commission des travaux du 25 janvier 2023 a été invité.

Après prise en considération des observations formulées par celle-ci et la rencontre avec l'architecte des bâtiments de France, une seconde réunion a eu lieu le 16 février 2023.

À l'issue de cette séance, il en résulte un Avant-Projet Définitif de cet important programme d'investissement visant la construction d'une halte-garderie, des travaux d'extension, de sécurisation et de mise aux normes de l'école maternelle et de la mairie. Le coût des travaux est estimé à 1 135 828 € H.T. et celui des honoraires s'élèvent à 133 651 € H.T.

Des subventions ont été sollicitées au titre de la DETR 2023 (dotation d'équipement des territoires ruraux), auprès du GIP Objectif Meuse et du Département pour ramener l'autofinancement communal (fonds propres + emprunt) à 30 % environ.



Une présentation du dossier plus exhaustive sera exposée dans le prochain flash-infos et lors d'une réunion publique

Demande de subventions 2023 au titre de la dotation des amendes de police

Il a été décidé de solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Meuse au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les projets ciblés et approuvés par le Conseil Municipal.

Avenant N°1 de régularisation au lot 3 (éclairage) du marché de la requalification de la place de la mairie et des abords de l'église

Lors de la réunion de lancement des travaux visant la mise en lumière de l'église et l'éclairage public de la place de la mairie, l'architecte des bâtiments de France a prescrit des adaptations au titre la mise en lumière de l'église et de l'éclairage public de la place. Ce marché de travaux d'un montant prévisionnel de 170 465 € HT, attribué à hauteur de 143 495,50 € H.T. est ramené à 143 218,00 € H.T. après déduction de l'avenant N°1 de - 277,50 €.

Avenant N°2 au marché « fourniture, installation et maintenance d'un système de vidéoprotection »,

Lors de la dernière réunion de chantier, il a été envisagé le déplacement de l'ordinateur de visualisation dans la mairie de Fains pour des raisons pratiques d'accessibilité. Il en résulte la réalisation des travaux complémentaires de câblage pour un montant de 1 578, 00 € H.T Ce marché de travaux d'un montant prévisionnel de 99 960 € HT, attribué à hauteur de 103 230,50 € HT, après les avenants N°1 et N°2 (5 335,00 € HT € + 1 578,00 € HT.) est porté à 110 143,50 € HT.

Restitution aux fermiers des dégrèvements pour pertes de récoltes

Les dégrèvements pour pertes de récoltes dues à la sécheresse d'octobre 2022 notifiés par la Direction Générale des Finances Publiques, seront restitués aux 6 locataires concernés pour un montant global de 372,00 €.

Acquisition de parcelles de terrain

Il a été décidé d'acquérir 4 parcelles totalisant 51 a et 25 ca appartenant M. Hervé VANOLA, pour un montant de 1 328,75 €.

TRAVAUX EN COURS

Enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, téléphone) et réhabilitation des trottoirs à Véel

Le chantier se termine, l'entreprise INEO doit prochainement retirer les poteaux. Les riverains sont maintenant raccordés par réseau souterrain en électricité et en téléphone.

Un léger retard a été constaté du fait que les raccordements fibres n'ont pas été validés par Orange en même temps que les raccordements cuivre pour le téléphone.

L'alimentation de l'éclairage public a également été basculé en souterrain.

Les travaux concernant la réhabilitation des trottoirs sont interrompus pour une durée d'un mois. L'entreprise MICHEL TP attend des conditions climatiques plus favorables pour la pose du béton désactivé.



Rue d'Egremont direction rue Saint Joseph



Rue d'Egremont direction Fains

Les bordures de trottoirs abîmées ont été remplacées et les limites de trottoir permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) ont été déterminées par des bordures.

Les fosses permettant la plantation d'arbres ont été creusées et colmatées de terre végétale. L'entreprise Meuse Paysage procédera à la plantation de 7 érables.

Le trottoir situé en-dessous de la citerne incendie, à l'intersection des rues d'Egremont et de Saint-Joseph a été mis aux normes PMR (Personne à mobilité réduite) sur une largeur de 1,40 mètre.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs, rue d'Egremont, pour la tranche N°2 (du N° 35 au N° 60) devraient débuter prochainement. C'est l'entreprise SO TP LOC, attributaire du marché et associée à LED ELEC et à ELECTROPHASE, qui réalisera ce chantier.

L'intervention de l'entreprise INEO sur le réseau électrique dans la rue d'Egremont, a provoqué malencontreusement une panne causant un dysfonctionnement de l'horloge alimentant une partie du réseau éclairage public. Cet incident a eu pour conséquence un dérèglement de la programmation de l'éclairage public par la non-coupe de ce dernier entre 23h00 et 6h00 pendant plusieurs nuits.

RECRUTEMENT DE L'AGENT DE POLICE MUNICIPALE

Le poste laissé vacant par M. Christophe Cavellat vient d'être pourvu par l'arrivée de M. Franck Reboulet domicilié à Fains-Veel.

Natif de Bar Le Duc, Franck Reboulet a pris ses nouvelles fonctions de policier municipal le 1^{er} février 2023.

Quel a été votre parcours jusqu'à l'arrivée dans notre commune de Fains-Veel ?

« Je suis issu d'une vieille famille de Fains. D'ailleurs mon grand-père puis mon oncle tenaient la boulangerie (M. MASSINI actuellement) et également le café où se trouve aujourd'hui le cabinet du docteur Didelot.

Né le 02 juillet 1969 à Bar le Duc, j'ai habité à Fains-Veel jusqu'à mes 17 ans.

J'ai réalisé toute ma scolarité à Fains puis j'ai intégré le lycée Raymond Poincaré jusqu'à ma 3ème. Ensuite je me suis orienté tout naturellement vers un CAP de boulangerie.

Ayant de la famille dans l'armée et le métier des armes m'attirant, j'ai pris la décision de m'engager à mes 17 ans dans les Troupes de Marine plus précisément au 2ème RIMA au Mans. J'y ai fait toute ma carrière ce qui m'a mené à intervenir de 1987 à 2002 sur les opérations où la France était engagée.

J'ai quitté l'institution militaire en 2002 pour me convertir dans le métier de la sécurité incendie. J'ai d'abord travaillé comme agent de sécurité incendie puis comme coordinateur d'équipe sécurité incendie à l'hypermarché d'Auchan le Mans.

En 2005 pour raisons familiales je suis revenu m'installer à Fains-Veel et de 2005 à 2009 j'ai intégré le centre Leclerc de Bar le duc en tant que Responsable Sécurité Incendie.

Le port de l'uniforme me manquant j'ai intégré le ministère de la Justice en passant le concours de l'Administration Pénitentiaire en 2009.

Désirant m'orienter vers un nouveau métier me tenant à coeur et du fait qu'il soit dans mon village d'origine, j'ai donc fait acte de candidature pour le poste vacant de Policier Municipal à Fains-Veel.

Je serai dévoué aux administrés mais aussi à M. le Maire et à ses Adjoints qui m'ont fait confiance en me recrutant. Je dispose d'un véhicule et d'un VTT, mes objectifs et priorités porteront sur les incivilités et notamment les atteintes à l'ordre public (comportements agressifs, délinquance, vandalisme, dégradation, stationnement, vitesse excessive etc.). »



DONNEES PLUVIOMETRIQUES

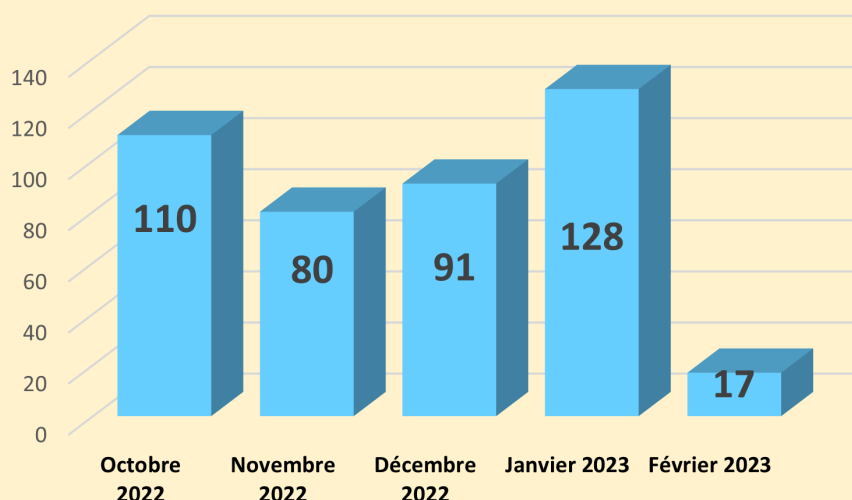


Est-ce que 10 mm de pluie c'est beaucoup ? 1mm d'eau correspond à un volume de 1 litre par mètre carré. Ainsi une bonne pluie de 10 mm représente un faible niveau dans votre pluviomètre mais 10 L d'eau par m2 soit 100 000 Litres d'eau par hectare!

La pluviométrie est l'évaluation quantitative des précipitations, de leur nature et distribution. Elle est calculée par diverses techniques. Plusieurs instruments sont utilisés à cette fin, dont le pluviomètre/pluviographe est le plus connu.

La Meuse et la commune de Fains-Véel ne sont pas épargnés par la sécheresse de l'hiver !

Pluviométrie à Fains-Veel (Hauteur en m/m)



Ces données nous ont été transmises par un habitant de Fains-Véel. Nous le remercions.

PLANNING 2023 DU BALAYAGE DES TROTTOIRS

Jeudi 23 mars

Vendredi 24 mars

Jeudi 25 mai

Vendredi 26 mai

Jeudi 20 juillet

Vendredi 21 juillet

Jeudi 14 septembre

Vendredi 15 septembre

Jeudi 16 novembre

Vendredi 17 novembre

Jeudi 14 décembre

Vendredi 15 décembre

Le balayage des caniveaux de la commune a été renouvelé à l'entreprise SUEZ pour 2023.



Rappel des règles de civilité et de bonne conduite :

Le balayage, désherbage, déneigement des trottoirs... incombent aux riverains.

Le stationnement est interdit sur les caniveaux et en bordure de trottoir pendant la tranche horaire du balayage.

Des panneaux d'interdiction sont mis en place ponctuellement à cet effet et le non respect est une infraction qui sera passible d'une contravention.

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES INCITATIVE

En 2024, la nouvelle taxe pour les ordures ménagères sera appliquée.

Le calendrier :

Depuis le 1er janvier 2023 j'adopte rapidement les bons geste de réduction et de tri !

Automne 2023 : Je paie la TEOM pour la dernière fois !

Automne 2024 : je paierai la TEOMI basée sur ma production de déchets 2023

Quel montant supplémentaire aurez-vous à payer, en plus de la part fixe ?

« Si vous continuez à sortir votre poubelle toutes les semaines, soit 52 fois par an, il vous sera facturé, pour un bac de 120 litres par exemple, 40 x 2,10 € = **84 €**.

Si vous ne sortez votre poubelle que 12 fois dans l'année, il vous sera facturé **0 €**.

Et si vous vous êtes débarrassé de vos déchets dans les poubelles de la commune, bords de chemin, poubelle du voisin..., vous serez passible d'une amende minimum de 135 € et plus si dégradation du bien public ! »



Boite à idées :

Avec l'arrivée de l'été, garder ses déchets 1 mois chez soi risque d'apporter quelques désagréments ! Vous produisez peu de déchets après en avoir recyclé une majorité. Vous vous entendez bien avec 1, 2 ou 3 voisins. Pourquoi ne pas tenter le partage de bac ?

Les familles A, B, C et D se mettent d'accord pour sortir à tour de rôle leur bac, une fois par mois. La 1ère semaine, c'est le bac de la famille A, et les familles B, C et D y ajoutent leurs sacs de déchets. Puis c'est au tour du bac de la famille B, la semaine suivante...

A la fin de l'année, ces 4 familles auront éliminé leurs déchets chaque semaine sans surcoût.

(Attention cet accord verbal entre voisins ne doit pas générer de conflits)

Des questions ? Contact Service Ordures ménagères - ☎ 03 29 78 29 77

Mail : tri.selectif@meusegrandsud.fr

PROMENEURS VIGILANTS

Lettre aux promeneurs du soir (Piétons, cyclistes, trottinettes...)

La nuit est tombée, il est temps de rentrer.

Votre trottinette dispose d'un petit éclairage arrière, ça suffira. Vous aimez vous habiller en noir, mais vous ne savez pas que les automobilistes vous voient au dernier moment.

Ou encore, pas d'éclairage sur le vélo, qu'importe, vous utiliserez les trottoirs pour préserver votre sécurité, mais vous ne saviez pas que des piétons pouvaient se trouver dans la pénombre.

Maintenant, vous savez !



INCIVILITES (TOUJOURS !)

Réagissons !

Mégots, déjections canines, nuisances sonores, comportements agressifs, tags et déchets en tout genre... dégradent notre cadre de vie.

À Fains-Véel comme ailleurs, ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour notre commune.

Chemin rural dit des vignes



Ruisseau rue du Moulin



Bac à verre à proximité du bowling



Bac à verre à proximité du bowling



Mobilisation des services techniques au détriment des travaux programmés



Chemin de Fains à Véel longeant la RD 185



Rue du Pré-Hugo

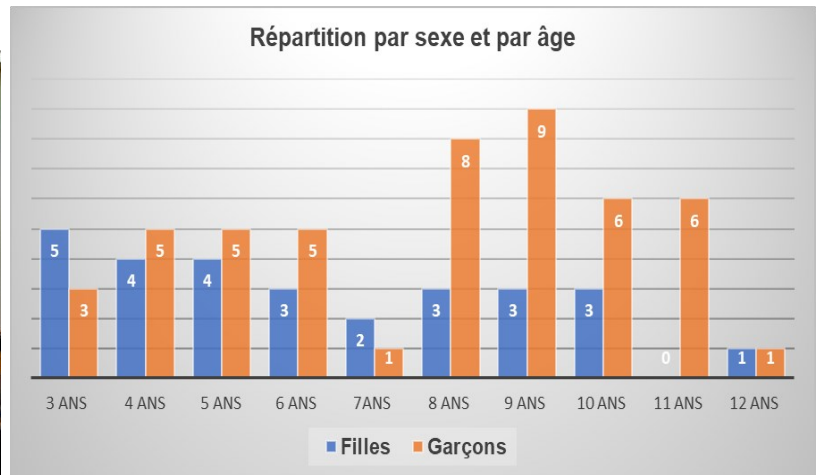


Lavoir de Véel



CENTRE AERE

Réunion du 7/02/23
pour le bilan d'activités



BILAN D'ACTIVITES 2022

Chaque semaine, entre 11 et 33 enfants ont été accueillis. Les enfants ont été répartis en groupes, par tranche d'âge lorsque cela a été nécessaire. Il a été alors constitué deux groupes dont les petits-moyens de 3 à 7 ans et les grands de 8 à 11 ans.

Printemps : 1 semaine : 20 enfants inscrits (805 heures)

Eté : 1^{ère} semaine : 21 inscrits (681 heures - 4j) ; 2^{ème} semaine : 32 inscrits (1 373 heures - 5j)

3^{ème} semaine : 33 inscrits (1 578 heures - 5 j) ; 4^{ème} semaine : 23 inscrits (1 038 heures - 5 j)

5^{ème} semaine : 25 inscrits (1 091 heures - 5 j) ; 6^{ème} semaine : 11 inscrits (356, heures - 4 j)

Au total 145 inscriptions pour 65 enfants (24 filles - 41 garçons) pour 6 117heures)

Automne : 1 semaine : 26 enfants inscrits (1 148 heures)

Partenaires : Commune et élus municipaux de Fains-Véel ; Club ULM de Fains Véel ; CDOS de la Meuse / Tour de France Féminin ; UFOLEP Meuse / Playa tour + Matériel ; USEP Meuse - Savoir Rouler à vélo + Matériel ; Tennis Club de Fains- Veel ; GESAM

Prestataires : Jardin Botanique de Villers les Nancy ; Centre nautique Bar le Duc ; Prêt à Partir pour les transports ; Les Transports Urbains de Meuse Grand Sud - Le mini-golf Bar le Duc -Fun Avenue Saint Dizier

CALENDRIER 2023

RETENEZ LES DATES DU CENTRE AERE 2023

1 semaine du 17 au 21 avril 2023

7 semaines du 10 juillet au 25 aout 2023

1 semaine du 23 au 27 octobre 2023

Les documents d'inscription sont disponibles en mairie

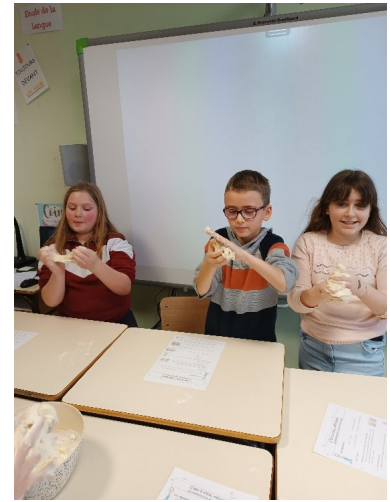
ECOLE ELEMENTAIRE

UNE TRANSFORMATION DE LA FARINE AU PAIN ! (Classe CM1- CM2 de Mme Berni)

« En lien avec notre module en sciences, nous avons fabriqué du pain.

Nous avons dû nous organiser en nous mettant en groupes, puis en récupérant le matériel et les ingrédients nécessaires au bon déroulement de la recette ».

« Nous voici à l'œuvre »



« Comme il n'y a pas de four à l'école, Mme Berni a récupéré nos saladiers dans lesquels les pâtes avaient déjà bien monté quand nous avons quitté l'établissement ».



« Une fois chez elle, elle a façonné les pâtes en petits pains puis les a faits cuire »



« Le lendemain, les petits pains nous attendaient ! »

« Nous avons débuté la séance d'anglais par un petit déjeuner (« Breakfast ») très agréable en mangeant notre pain (« bread ») tartiné, au choix, de confiture de fraise (« marmelade ») ou de pâte à tartiner chocolatée.

Quel régal et quel moment agréable à partager tous ensemble.

Le plaisir d'apprendre ! »

Article rédigé par les élèves

ECOLE ELEMENTAIRE

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

« Nous avons participé à plusieurs actions solidaires depuis le début de cette année :

- 1) *Projet / Dessin pour Noël / à l'attention des soldats en mission pour les fêtes, avec la collaboration de Monsieur Marsat ;*
- 2) *Course du Téléthon ;*
- 3) *Opérations / Pièces Jaunes .*

Pour le premier projet, nous avons eu quelques retours de soldats par courrier et par mail, montrant leur plaisir de recevoir nos dessins.

Pour la course du Téléthon, tous les élèves de l'école ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour courir un maximum de kilomètres. Un diplôme nous a été décerné pour notre participation et notre générosité ainsi que celle des familles donatrices. Un goûter a été offert par les enseignantes à l'issue des courses.

L'opération « Pièces jaunes » a également connu un franc succès dans notre école et spécialement dans notre classe de CM1-CM2 où nous avons récolté presque 6 kg de pièces ! Bravo à tous ! »



Article rédigé par les élèves

ECOLE MATERNELLE



Belle initiative !

Un arbre à vœux a été installé par les enfants dans le couloir de la mairie vers l'école maternelle.

Enfants, parents, visiteurs... avaient la possibilité de déposer leur vœux !



AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedi 04 février, une journée à l'école de musique de Fains-Véel était destinée à cet instrument si populaire qu'est la guitare. Le professeur de l'établissement finnois, Jean-Christophe Robert, et ses nombreux élèves, ont pu offrir un spectacle de qualité au public.

Effectivement, la première partie a été consacrée aux élèves et ensembles de cette classe. Jusqu'à 20 guitaristes présents sur scène, de 7 à 77 ans, et jouant d'une seule voix.



« Du Pont d'Avignon, à "Bella Ciao", en passant par "Marchina de Carnaval" ou encore "Les amoureux des bancs publics", les élèves-musiciens ont régalié les oreilles d'une salle Rostand comble »

La seconde partie a été assurée par "Duo Compadre", composé de 2 guitaristes (Benoît MARMONT & Jean-Christophe ROBERT).

Bien qu'étant de formation classique, ces deux professeurs de guitare consacrent leur répertoire aux styles qui ont fait la gloire de leur instrument :

« la musique latino-américaine, le jazz manouche et musiques du Monde. »

Solos, improvisations, rythmes chaloupés et entraînants, au programme, ont clôturé cet après-midi rempli de bonne humeur et de belles notes.



CONCERT DE MUSIQUE

Dimanche 5 février les Verreries ont fait salle comble



En première partie, les 7 musiciens du Finns Orléans Band, sous la direction de Ludovic Bertrand (professeur de trompette/trombone à l'école de musique), ont enchanté le public avec des arrangements énergiques et rythmés, et des standards de la musique venant du fin fond de la Nouvelle-Orléans.

Le panel d'instruments (saxophone alto, ténor, baryton, clarinette, soubassophone, trompette, batterie) se passant tour à tour solos et autres improvisations ont ponctué cette première partie pétillante.

Après un court changement de plateau, la scène des Verreries a été occupée par les accordéonistes Finnois.

Les 8 artistes, dirigés et accompagnés d'une main de maître par leur chef Jérôme Chilla (professeur d'accordéon et de clarinette dans l'établissement), ont proposé un programme populaire de grande qualité allant d'Aznavor à Verdi, en passant par Joe Dassin, Chostakovitch ou encore Vang élis, il y en avait pour tout le monde.

Les quelques 230 personnes de l'auditoire ont donné de leur plus belle voix pour entonner avec eux ces célèbres mélodies.



En bis et pour clore ce concert, les deux ensembles se sont rassemblés et ont joué « les copains d'abord » comme pour finir sur une belle note d'amitié.

Samedi 8 avril 20h30

Prochain concert organisé par l'école de musique, en collaboration avec l'amicale de l'orchestre :

En première partie Finns Orléans Band ,
et en seconde partie

Cool Big Band (du conservatoire de Commercy) qui reprendra les tubes de Ray Charles.

VIE DES ASSOCIATIONS

AG de Bulles en Barrois



**Assemblée Générale de Bulles en Barrois du 4/02/2023
Présidée par Alain Bernard
(Cité Faucher)**

AG de l'AFA



**Assemblée Générale de l'AFA les Sources du 10/02/2023
Présidée par Jean-Claude Pierrard
(Salle Rostant)**

AG du club de l'ULM



**Assemblée Générale du Club de l'ULM du 11/02/2023
Présidée par Joël Piana
(Bâtiment lieu dit « les Pordottes)**

AG de l'AFA



Intervention de M. le Maire félicitant la nombreuse assemblée en souhaitant la reprise de la manifestation « la Houblonnière »

FESTIVAL DE LA BANDE DESSINEE

Samedi 25 mars 10h/18h - Dimanche 26 mars 10h/16h

FESTIVAL BULLES EN BARROIS

3ème édition-Salle des Verreries-Entrée gratuite



CARNAVAL DIMANCHE 19 MARS



**Rassemblement à 15 h
Place de la Mairie**

**Défilé jusqu'au stade
où nous attend
le cracheur de feu...**



CARNAVAL



Avec la participation de l'harmonie municipale

Et l'association « A Fains on danse »

Goûter offert aux enfants



Le cracheur de feu en action (2022)



MANIFESTATIONS 2023

18 mars : Soirée Bavaroise - AVEF - Verreries
19 mars : Carnaval - Place de la Mairie et Stade
25 et 26 mars : Festival Bulles en Barrois - Verreries



8 avril : Concert Finn's Orléans Band et Cool Big Band - Verreries 20h30
11 avril : Rallye déguisé autour des arts (liaison grande section maternelle CP)
15 avril : Soirée du rugby - Verreries

8 mai : Commémoration - Monument aux Morts
14 mai : Musicale du Barrois Eglise Sainte-Catherine
13-14 mai : Journée propreté (à confirmer)
27 mai : Fêtes des mères - Mairie



3 juin : Orchestre d'Harmonie
3 juin : Concert Années 70 - Verreries - 20h30
18 juin : Commémoration - Monument aux Morts
23 juin : Fête des écoles maternelles - Stade
24 juin : Fête de la Musique - Place de la Mairie
25 juin : Bulles en Barrois - Bourse aux Vinyles / BD - Place et salle Rostand

13 juillet : Fête Nationale - Place de la mairie
20 aout : Brocante du Football Club de Fains - Véeel

3 septembre : Brocante de l'ACCA à Véeel
10 septembre : Fête des associations sportives et culturelles - stade 10h30 - 17h
16 et 17 septembre : Journées du Patrimoine

7 octobre : Année 80 - ACCA - Verreries
14 octobre : Loto - Amicale Mairie - Verreries
22 octobre : Repas des ainés - Verreries
28 et 29 octobre : Salon d'Automne - Verreries



5 novembre : Loto - AVEF - Verreries
11 novembre : Commémoration - Monuments aux Morts
11 novembre : Concert - Eglise Saint Martin à Véeel à 20 h30
18 et 19 novembre : Fête Patronale à Fains
25 et 26 novembre : Marché de Noël - AFA - Verreries

1 décembre : Saint Nicolas
3 décembre : Concert Orchestre d'Harmonie - 15h - Verreries
10 décembre : Concert de la Chorale - 15h - Verreries
16 décembre : Arbre de Noel à Véeel
31 décembre : Réveillon - AVEF - Verreries

**Bientôt un marché de produits
locaux, place de la Mairie, le 2ème
dimanche de chaque mois**

